

Réf: Dossier 331145

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ET DE PRESTATION » en abrégé « CCOP »

Siège Grand-bassam, Grand-bassam, VILLAGE
ARTISANAL non loin de l'Eglise Catholique jean Batiste,
Lot 15, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 27/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE CONSTRUCTION
ET DE PRESTATION » en abrégé « CCOP »

Objet : La Société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

? Construction, aménagement ;
? Promotion immobilière ;
? Commerce général ;
? Conception et installation de stations
industrielles de transformation et d'assemblage ;
? Prestation de service ;
? Et plus généralement, toutes opérations
commerciales, industrielles, financières, mobilières ou
immobilières pouvant se rattacher directement ou
indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou
tous objets similaires ou connexes de nature à faciliter les
objectifs qui viennent d'être définis.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Grand-bassam, Grand-bassam, VILLAGE
ARTISANAL non loin de l'Eglise Catholique jean Batiste,
Lot 15, Ilot 4

Dirigeant(s) M OUATTARA JONATHAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2024-B-6557 du 30/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

